

DOSSIER D'INSCRIPTION

ANNEE 2026 / 2027

Ce dossier d'inscription est valable **UNIQUEMENT** si vous avez été affecté au lycée Coëtlogon pour l'année scolaire 2026 / 2027 par M. l'Inspecteur d'Académie, directeur académique des services de l'éducation nationale d'Ille-et-Vilaine.

Sans notification d'affectation, ce dossier ne sera pas pris en compte.

Après téléchargement, vous pouvez compléter automatiquement le formulaire en renseignant les informations. Une fois la saisie effectuée, merci de l'enregistrer, de l'imprimer et le retourner au lycée selon le calendrier défini.

NOM ELEVE

PRENOM ELEVE

CLASSE

Liste des formulaires et documents à rapporter au lycée

- ☐ 1 PHOTO
- ☐ Photocopie intégrale du livret de famille
- ☐ Copie du jugement, partie indiquant la garde de l'enfant (**UNIQUEMENT** en cas de séparation)
- ☐ Fiche «Service de GESTION » + RIB POUR LE SERVICE GESTION (**OBLIGATOIRE**)
- ☐ Fiche BOURSE" + RIB (**OBLIGATOIRE**)
- ☐ Photocopie des vaccins, UNIQUEMENT pour les filières :
MTNE : DTP (DIPHTERIE TETANOS POLIO)
MIGC : DTP (DIPHTERIE TETANOS POLIO)
ASSP: DTP (DIPHTERIE TETANOS POLIO) et HEPATITE B (3 doses)
AEPE : DTP (DIPHTERIE TETANOS POLIO) et HEPATITE B (3 doses)
- ☐ Fiche "Promotion de la santé en faveur des élèves" UNIQUEMENT pour les filières :
MTNE (Métiers de la Transition Numérique et Énergétique)
MIGC (Métiers Industries Graphiques et Communication)
- ☐ ALLOCATION DE STAGE : Fiche + pièces à joindre
Mineur : Autorisation du représentant légal (pour les mineurs) + RIB (voir modalité RIB sur la fiche) + copie livret famille
Majeur : Carte nationale d'identité + RIB du majeur
- ☐ Si demande d'INTERNAT : Fiche de demande d'inscription à l'internat

ENGAGEMENT DES ELEVES (conseillé)

- ☐ Fiche « Maison des Lycéens » + chèque 10 euros + 1 photo si adhésion
- ☐ Fiche « Association sportive » + chèque 15 euros

DATES de RENTREE :

Les dates de rentrée seront indiquées sur le site du lycée, <https://lycee-coetlogon.ac-rennes.fr>

➔ **VEUILLEZ VOUS RENSEIGNER SUR LES MODALITES DE TRANSPORT SCOLAIRE**

- BREIZH GO (hors Rennes Métropole) : <https://www.breizhgo.bzh/transport-scolaire/ille-et-vilaine> avant le 16 juillet 2026
- RENNES METROPOLE : voir la STAR

FICHE DE RENSEIGNEMENTS

Année scolaire : **2026-2027**

Formation : Division :

Les champs suivis d'un astérisque (*) comportent des précisions utiles pour remplir la fiche

IDENTITE DE L'ELEVE

Nom de famille * : Sexe : F ☐ M ☐

Nom d'usage * : Né(e) le * :

Prénom 1 * : Prénom 2 : Prénom 3 :

Commune de naissance : Département de naissance * :

Pays de naissance : Nationalité :

Nom de famille : nom de naissance, obligatoire

Nom d'usage : uniquement pour le nom d'époux/épouse

Prénoms : dans l'ordre de l'état civil

Né(e) le : sous la forme JJ/MM/AAAA

Département de naissance : code département sous la forme XXX (ex. : 075 pour Paris) pour les élèves nés en France

REPRESENTANT LEGAL *

A contacter en priorité : ☐

Lien avec l'élève * : Civilité : Mme ☐ M. ☐

Nom de famille :

Nom d'usage : Prénom :

Profession ou catégorie socio-professionnelle :

Adresse :

Code postal : Commune :

Pays : @ Courriel :

J'accepte de communiquer mon adresse (postale et électronique) aux associations de parents d'élèves : ☐

 domicile :  travail :

 mobile : J'accepte de recevoir des SMS : ☐

Le représentant légal détient l'autorité parentale sur l'élève mineur soit par nature (parents), soit sur décision de justice. Il peut accomplir tous les actes relatifs à la scolarité de l'élève.

Le lien avec l'élève est à choisir parmi : mère, père, ascendant (grand-parent), fratrie (sœur, frère), autre membre de la famille (oncle, tante, cousin, etc.), tuteur, élève lui-même (pour les élèves majeurs), Aide Sociale à l'Enfance, éducateur, assistant familial, autre lien (ex. : beau-parent)

REPRESENTANT LEGAL *

A contacter en priorité : ☐

Lien avec l'élève * : Civilité : Mme ☐ M. ☐

Nom de famille :

Nom d'usage : Prénom :

Profession ou catégorie socio-professionnelle :

Adresse :

Code postal : Commune :

Pays : @ Courriel :

J'accepte de communiquer mon adresse (postale et électronique) aux associations de parents d'élèves : ☐

 domicile :  travail :

 mobile : J'accepte de recevoir des SMS : ☐

La *personne en charge* lorsqu'elle existe, est différente des représentants légaux de la page précédente : elle n'a pas l'autorité parentale sur l'élève mineur, elle héberge l'élève sur décision de justice ou avec l'accord des parents, et elle est responsable de l'obligation scolaire.

Le *lien avec l'élève* est à choisir parmi : mère, père, ascendant (grand-parent), fratrie (sœur, frère), autre membre de la famille (oncle, tante, cousin, etc.), tuteur, élève lui-même (pour les élèves majeurs), Aide Sociale à l'Enfance, éducateur, assistant familial, autre lien (ex. : beau-parent)

L'élève *habite chez* : n'indiquer qu'un seul responsable parmi les représentants légaux ou la personne en charge, même dans le cas où l'élève habite chez ses deux parents, ensemble ou séparément.
L'élève *possède sa propre adresse* : dans ce cas uniquement, remplir les champs *adresse*, *code postal*, *commune* et *pays*.

Le lien avec l'élève est à choisir parmi : mère, père, ascendant (grand-parent), fratrie (sœur, frère), autre membre de la famille (oncle, tante, cousin, etc.), tuteur, élève lui-même (pour les élèves majeurs), Aide Sociale à l'Enfance, éducateur, assistant familial, autre lien (ex. : beau-parent)

Date : / /

Signature :

FICHE SERVICE DE GESTION 2026/2027 Elève – 1^{ère} inscription

IDENTIFICATION DE L'ELEVE

NOM.....Prénom..... Classe

Adresse

Né-e le/...../.....

REGIME :

- ☐ Elève interne au forfait
☐ Elève demi-pensionnaire au forfait facturé 5 jours/semaine
IMPORTANT / Pas de repas occasionnel autorisé au self
☐ Elève externe (ne mange pas au lycée)

Le tarif du repas appliqué dépendra des ressources de la famille en fonction du quotient familial.

L'inscription en ligne est obligatoire sur le site : bretagne.bzh/dansmonlycée

Sans inscription le tarif maximum du repas sera appliqué.

Pour information, le tarif appliqué à compter de la rentrée scolaire prochaine :

Tranche QF	1	2	3	4	5	6	7	8
	<= 500	<= 700	<= 900	<= 1100	<= 1500	<= 1700	<= 2000	> 2000
Tarif	2,70 €	2,85 €	3,15 €	3,45 €	3,90 €	4,20 €	4,50 €	4,80 €

QF : quotient familial

Le forfait est dû dans son intégralité. Les conditions de remboursement sont les suivantes : grève, exclusion, stage, absence pour maladie de 5 jours consécutifs ou plus avec certificat médical, voyage scolaire.

IDENTIFICATION DU RESPONSABLE LEGAL FINANCIER (qui paye les frais scolaires)

NOM.....Prénom.....

Courriel.....

RIB : **document obligatoire chaque année**

En aucun cas, nous n'utiliserons ces données bancaires pour un prélèvement sans votre autorisation.

A SCOTCHER ICI



CHOIX DU REGLEMENT

Rappel : Le paiement de la demi-pension s'établit par forfait trimestriel (facture adressée par mél au cours du trimestre)

- 1- Il est possible de régler à réception de la facture en espèces, par virement, par télépaiement ou par chèque.
- 2- Il est également possible d'opter pour le prélèvement automatique **si l'élève n'est pas boursier** (2 mensualités par trimestre).

Le prélèvement automatique est prévu comme suit pour l'année scolaire 2026-2027 :

- a. Pour le trimestre 1, en décembre 2026 et en janvier 2027,
- b. Pour le trimestre 2, en mars 2027 et en avril 2027,
- c. Pour le trimestre 3, en juin 2027 et en juillet 2027.

☐ 1- Je règle à réception de la facture

OU

☐ 2- Je choisis le prélèvement automatique, **possible uniquement si mon enfant n'est pas boursier**,
ET je complète le mandat de prélèvement ci-joint accompagné de mon RIB.

ATTENTION le RIB doit être celui du responsable financier (qui paye les frais scolaires).

ELEVE BOURSIER ☐ OUI ☐ NON



NOM DE L ELEVE

PRENOM

CLASSE

MANDAT DE PRELEVEMENT SEPA

Référence unique du mandat :

Type de contrat :

IDENTIFIANT CREANCIER SEPA

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez (A) (**NOM DU CREANCIER**) à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et (B) votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de (**NOM DU CREANCIER**).

Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée :

- dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé.

FR 78 ESD 483703

DESIGNATION DU TITULAIRE DU COMPTE A DEBITER

Nom, prénom :

Date de naissance :

Adresse :

Code postal :

Ville :

DESIGNATION DU CREANCIER

Nom : LYCEE COETLOGON

Adresse : 53 RUE Antoine JOLY BP18307

Code postal : 35083

Ville : RENNES CEDEX

DESIGNATION DU COMPTE A DEBITER

IDENTIFICATION INTERNATIONALE (IBAN)IDENTIFICATION INTERNATIONALE DE LA BANQUE (BIC)Type de paiement : Paiement récurrent/répétitif

Signé à :

Signature :

Le (JJ/MM/AAAA) :

DESIGNATION DU TIERS DEBITEUR POUR LE COMPTE DUQUEL LE PAIEMENT EST EFFECTUE (SI DIFFERENT DU DEBITEUR LUI-MEME ET LE CAS ECHEANT) :

Nom du tiers débiteur :

JOINDRE UN RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE (au format IBAN BIC)

Rappel :

En signant ce mandat j'autorise ma banque à effectuer sur mon compte bancaire, si sa situation le permet, les prélèvements ordonnés par le **LP COETLOGON**. En cas de litige sur un prélèvement, je pourrai en faire suspendre l'exécution par simple demande à ma banque. Je réglerai le différend directement avec le **LP COETLOGON**.

Les informations contenues dans le présent mandat, qui doit être complété, sont destinées à n'être utilisées par le créancier que pour la gestion de sa relation avec son client. Elles pourront donner lieu à l'exercice, par ce dernier, de ses droits d'opposition, d'accès et de rectification tels que prévus aux articles 38 et suivants de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.

BOURSES DE LYCEE

Rentrée 2026

IDENTIFICATION DE L'ÉLÈVE

Nom.....Prénom..... Classe

IDENTIFICATION DU RESPONSABLE LEGAL DEMANDEUR (qui va percevoir les bourses)

Nom.....Prénom.....

Courriel.....

RIB : document obligatoire chaque année

ATTENTION : le RIB doit être au nom du demandeur de la bourse sinon le paiement ne pourra pas se faire

A SCOTCHER ICI

DEMANDE DE BOURSE : 3 possibilités (1 seul choix)

1- Consentement automatique

(avantage : vous n'aurez plus de dossier de bourse à constituer chaque année)

Je souhaite bénéficier du droit automatique à bourse et complète **OBLIGATOIREMENT** le formulaire ci-après :

☐ OUI ☐ NON

J'ai déjà consenti à l'étude automatique du droit à bourse :

☐ OUI, année scolaire..... ☐ NON



FORMULAIRE A COMPLETER POUR LE CONSENTEMENT AUTOMATIQUE

Attention :

- Tous les champs de l'encadré sont à renseigner.
- Vérifiez que vous avez bien effectué votre déclaration des revenus 2025 et reçu votre avis d'imposition 2026 sur les revenus 2025
- Les informations renseignées doivent être identiques à celles figurant sur la déclaration d'impôts du responsable légal ayant la charge effective de l'enfant.

ÉTUDE AUTOMATIQUE DU DROIT À BOURSE	
Si vous avez la charge de l'enfant que vous inscrivez (nourriture, logement, habillement), nous pouvons étudier si vous avez droit à une bourse pour son année scolaire. Pour cela, il vous suffit de remplir ou modifier les informations ci-dessous, pour vous-même et pour votre concubin(e) si cette situation vous concerne. Ces informations sont indispensables pour nous permettre de récupérer automatiquement vos données fiscales. De cette manière, vous n'aurez pas besoin de faire une demande de bourse à la rentrée. Vous obtiendrez une réponse au cours du premier trimestre de l'année scolaire.	
J'accepte l'étude automatique de mon droit à bourse et je complète les informations ci-dessous ☐	
Vous-même :	
Nom de famille* (1) : _____	
Nom d'usage (2) : _____	
Prénom 1* (3) : _____ Prénom 2 : _____ Prénom 3 : _____	
Date de naissance* : __/__/____ Pays de naissance* : _____	
Département de naissance* (4) : ____ Commune de naissance* (4) : _____	
Votre concubin(e) :	
<i>Vous êtes en concubinage si vous vivez en couple sous le même toit, sans être marié ou pacsé (dans ce cas vous payez vos impôts séparément). L'accord de votre concubin(e) est indispensable pour cette démarche.</i>	
Nom de famille* (1) : _____ Civilité* : Mme ☐ M. ☐	
Nom d'usage (2) : _____	
Prénom 1* (3) : _____ Prénom 2 : _____ Prénom 3 : _____	
Date de naissance* : __/__/____ Pays de naissance* : _____	
Département de naissance* (4) : ____ Commune de naissance* (4) : _____	

(1) Nom de famille : nom de naissance, obligatoire
(3) Prénoms : dans l'ordre de l'état civil

(2) Nom d'usage : à compléter si différent du nom de famille, par ex. nom d'époux/épouse
(4) Département (ex : 075) et commune de naissance : à compléter si vous êtes nés en France.

Je certifie l'exactitude des informations renseignées ci-dessus.

Date : __/__/____

Signature :

2- Via le téléservice sur internet : <https://educonnect.education.gouv.fr>

Je souhaite faire une demande en ligne et je m'inscrirai sur le site :

☐ OUI ☐ NON

3- Formulaire papier

Je souhaite faire une demande en version papier et je viendrai retirer mon dossier au service de gestion auprès de Mme PERCEHAIS Marie-Laure :

☐ OUI ☐ NON

A Le.....

Signature

FICHE à compléter par tous les élèves

Rentrée 2026 - 2027

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Filière :

☐ Je n'ai pas de besoins éducatifs particuliers liés à un trouble des apprentissages, une situation de handicap ou à une problématique de santé

☐ J'ai des besoins éducatifs particuliers (précisez ci-dessous)

- ☐ PAI (projet d'accueil individualisé) (**PROBLEME MEDICAL**)
Contacter les infirmières du lycée : Tél : 06 08 24 00 14
Marie-Pomme Bouët : marie-pomme.bouet@ac-rennes.fr

Merci de joindre le PAI et les documents médicaux dans une enveloppe fermée en indiquant le nom et prénom de l'élève sur l'enveloppe

- ☐ Elève avec notification dispositif ULIS :
Contacter les coordonnatrices : Tél : 02 99 54 62 62
Mme CARRE Berangère : berangere.carre@ac-rennes.fr
Mme MARTIN Betty : betty.martin@ac-rennes.fr

- ☐ Autres besoins éducatifs particuliers et aménagement des examens
(PAP – Dossier MDPH – PPRE - etc ...)
Contacter le secrétariat scolarité : Tél : 02 99 54 62 62
Yona M'BAYE : scolarite.0351878b@ac-rennes.fr

Joindre les documents : (notification MDPH, dernier Gevasco, PAP, PPRE, aménagement des examens)

TENUES PROFESSIONNELLES

Rentrée 2026 - 2027

Nom :

Prénom :

Classe :

2nde professionnelle - Filières :

➔ Accompagnement Soins et Services à la personne (ASSP)

- Information sur le site du Lp Coëtlogon

➔ Accompagnement Éducatif Petite Enfance (AEPE)

- Information sur le site du Lp Coëtlogon

➔ Métiers de la Gestion Administration Transport Logistique (MGATL)

- Information sur le site du Lp Coëtlogon

➔ Métiers Industries Graphiques et Communication (MIGC)

Taille veste :

Taille pantalon :

Pointure chaussure :

➔ Métiers de la Relation Client (MRC)

- Information sur le site du Lp Coëtlogon :

➔ Métiers de la Transition Numérique et Énergétique (MTNE)

Taille veste :

Taille pantalon :

Pointure chaussure :

Allocation de stage au lycée professionnel

L'indemnisation des stages (périodes de formation en milieu professionnel - PFMP) est une modalité de valorisation de la voie professionnelle.

Cette allocation vise à valoriser le temps en entreprise, responsabiliser les jeunes et consolider la relation Ecole-entreprise.

Parce qu'en voie professionnelle les périodes de formation en milieu professionnel (PFMP) sont complémentaires aux enseignements et au développement des compétences, toutes les périodes de PFMP des lycéens professionnels obligatoires et prévues au calendrier seront indemnisées par l'État au moyen d'une allocation financière spécifique.

Conditions d'éligibilité

Au Lycée Coetlogon, cette allocation de stage concernera tous les lycéens qui préparent un diplôme professionnel de niveau secondaire (CAP, baccalauréat professionnel, mention complémentaire). Les lycéens professionnels devront être en cours de formation et inscrits dans notre établissement pour en bénéficier.

Pour motiver et valoriser l'investissement des élèves, toutes les périodes de formation en milieu professionnel des lycéens professionnels feront l'objet d'une allocation attribuée par l'État :

Parcours de formation	Niveau de formation	Forfait journalier	Montant annuel maximum	Nombre de semaines de PFMP correspondant au montant annuel maximum
CAP en 2 ans	1ère année de CAP	10 €	350 €	7
	2ème année de CAP	15 €	525 €	7
Bac Professionnel	2nde professionnelle	10 €	300 €	6
	1ère professionnelle	15 €	600 €	8
	Terminale professionnelle	20 €	1 200 €	12
Certificat de Spécialisation	CS Cyber	20 €	1 800 €	18

Un décret et un arrêté ont été élaborés pour encadrer cette mesure :

Le [décret n° 2023-765 du 11 août 2023 relatif au versement d'une allocation en faveur des lycéens de la voie professionnelle dans le cadre de la valorisation des périodes de formation en milieu professionnel](#) ainsi que l'[arrêté du 11 août 2023 déterminant les montants et les conditions de versement de l'allocation aux lycéens de la voie professionnelle engagés dans des périodes de formation en milieu professionnel](#) ont été publiés au Journal Officiel du 12 août 2023.

Modalités de versement de l'allocation

L'autorisation du représentant légal est obligatoire pour le versement de l'indemnité de stage. Elle précise également votre choix quant à la destination du paiement :

- Soit sur le compte en banque de l'enfant mineur
- Soit sur le compte bancaire du représentant légal
- Pour les élèves majeurs **prioritairement** sur leur propre compte bancaire. (cf exceptions sur Eduscol)

Tous les documents et modalités de versement de cette allocation ainsi que le calendrier sont disponibles sur le site internet du Lycée.

Important : Une attestation de stage va être remise à l'élève avec la convention de stage avant chaque départ en PFMP. Il faudra la restituer complétée uniquement au bureau des stages dès le retour de PFMP. Sans cette attestation qui valide le nombre de jours réellement effectués en stage, l'allocation ne pourra être versée.

Pour plus de précisions : <https://eduscol.education.fr/3860/allocation-de-stage-au-lycee-professionnel>

Toute demande ou réclamation concernant les allocations ou leur versement doit être adressée par mail à l'adresse suivante : info_allocation.0351878b@ac-rennes.fr



RÉGION ACADÉMIQUE
BRETAGNE

Liberté
Égalité
Fraternité



lycée professionnel
Coetlogon
académie
Rennes
Éducation
nationale

Autorisation du représentant légal

pour les élèves mineurs uniquement

Année scolaire 2026-2027

Allocation en faveur des lycéens de la voie professionnelle dans le cadre de la valorisation
des périodes de formation en milieu professionnel

Je soussigné (e) (Nom, prénom) : _____

Représentant légal de l'élève mineur :

(Nom, prénoms) _____

Né(e) le _____ à _____

Inscrit au lycée (nom) LYCEE PROFESSIONNEL COETLOGON 53 rue antoine Joly - CS 71131 - 35011 RENNES

En classe de (niveau, diplôme, spécialité) _____

Autorise ce(tte) dernier(e) à bénéficier de l'allocation en faveur des lycéens professionnels dans le cadre de
la valorisation des périodes de formation en milieu professionnel.

Conformément à l'arrêté du 11 août 2023 déterminant les montants et les conditions de versement
de l'allocation aux lycéens de la voie professionnelle engagés dans des périodes de formation en
milieu professionnel, je confirme mon choix que cette allocation soit versée sur :

☐ Le compte bancaire de (Nom, prénoms de l'élève) en tant que bénéficiaire direct de l'aide (**joindre RIB**)

☐ Mon compte bancaire en tant que représentant légal (**joindre RIB**)

**Cette autorisation doit être accompagnée d'une copie de la pièce prouvant le lien entre le représentant
légal et l'élève mineur ci-dessus mentionné (livret de famille, ...).**

En conformité avec ce choix, je :

- Certifie que les coordonnées bancaires transmises à l'établissement dont dépend (Nom, prénoms de l'élève) sont exactes ;
- Demande et accepte que tous les versements relatifs à l'allocation susmentionnée soient réalisés sur ces coordonnées de paiement pour la période relative à l'année scolaire en cours.

En cas d'erreur ou de modification des coordonnées bancaires au cours de l'année, le bénéficiaire et son
représentant légal s'engagent à en informer l'établissement dont le bénéficiaire dépend et à lui communiquer
dans les plus brefs délais un nouveau relevé d'identité bancaire.

En cas de changement d'établissement dans l'année, une nouvelle autorisation du représentant légal doit être
transmise au nouvel lycée d'accueil.

*Je reconnais être informé(e) des dispositions des articles 441-6 et 441-7 du Code pénal, ce dernier prévoyant " [...] qu'« est puni d'un an
d'emprisonnement et de 15000 euros d'amende le fait : 1° D'établir une attestation ou un certificat faisant état de faits matériellement
inexact ; 2° De falsifier une attestation ou un certificat originairement sincère ; 3° De faire usage d'une attestation ou d'un certificat
inexact ou falsifié. Les peines sont portées à trois ans d'emprisonnement et à 45 000 euros d'amende lorsque l'infraction est
commise en vue de porter préjudice au Trésor public ou au patrimoine d'autrui. »*

Date et signature du représentant légal

[Document à conserver en établissement en cas de contrôle par l'ASP]

DEMANDE D'INSCRIPTION A L'INTERNAT

RENTREE 2026/2027

Garçon

Fille

Nom de l'interne :

Prénom :

Date de naissance :

Classe en septembre 202... :

Etablissement fréquenté :

Coëtlogon

Autres :

Statut : Scolaire

Ce document est une DEMANDE d'inscription à l'internat.

Si votre enfant est accepté à l'internat, vous recevrez à partir du 08 juillet 2026 un dossier que vous retournerez renseigné et complet, au plus tard pour le 24 Aout 2026.

Horaires d'ouverture de l'internat : du lundi 17h45 au vendredi 8h00. **Il n'y a pas internat le dimanche soir.**

En cas d'impossibilité d'accueil, du fait d'un trop grand nombre de demandes, vous serez informé par téléphone ou par courrier à partir du 08 juillet 2026.

En cas de désistement, nous vous remercions d'informer l'établissement le plus rapidement possible, soit par téléphone (02.99.54.62.62), soit par courrier électronique (Danielle.Penfornis@ac-rennes.fr) afin que la place libérée soit attribuée dans les meilleurs délais à quelqu'un qui se trouve sur liste d'attente.

⇒ **Joindre une enveloppe demi-format à vos nom et adresse, timbrée tarif lettre jusqu'à 100gr**

RESPONSABLES DE L'ELEVE (toutes les rubriques doivent être renseignées pour que la demande

soit étudiée). Situation des parents : Vivant ensemble

Parents isolé

Divorcés

REPRESENTANT LEGAL 1			REPRESENTANT LEGAL 2		
Père	Mère	Autre	Père	Mère	Autre
.....					
NOM :			NOM :		
Prénom :			Prénom :		
Profession :			Profession :		
Adresse :			Adresse :		
Code postal.....Ville.....			Code postal.....Ville.....		
📍 domicile : ____/____/____/____/____/____			📍 domicile : ____/____/____/____/____/____		
📍 Portable : ____/____/____/____/____/____			📍 Portable : ____/____/____/____/____/____		
📍 Travail : ____/____/____/____/____/____			📍 Travail : ____/____/____/____/____/____		
Courriel : @			Courriel : @		

En cas de séparation des parents, l'élève vit-il :

chez sa mère

chez son père

garde alternée



Votre enfant est-il boursier ? oui non

Distance en kilomètres entre le domicile et le lycée :kms

Temps de trajet estimé :

Modes de transports utilisés :

Nom et Prénom du correspondant sur Rennes ou proximité indispensable pour toute demande

d'admission à l'internat (en cas de nécessité le correspondant doit pouvoir accueillir l'élève interne) :

.....

Adresse :

Code postal Ville.....

Situation particulière : indiquer les éléments que vous pensez utiles pour l'accueil de votre enfant :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Date :, Signature du responsable :

MAISON DES LYCEENS



La Maison des lycéens est une association (loi 1901) dirigée et administrée par les élèves, qui leur permet de bénéficier d'avantages et d'activités diverses au sein de l'établissement. La cotisation est de 10 € pour l'année scolaire.

La Maison des Lycéens gère le foyer qui met à disposition une cafétéria, une salle de jeux (billard, baby-foot, ping-pong, fléchettes, jeux de société...), et une salle de musique. En plus des activités proposées (musique, tournois, jeux, sorties diverses...), elle peut aussi servir de support à des projets venant des élèves et des personnels du lycée.

- Le foyer, un lieu de détente proposant des activités diverses, **ouvert à tous en journée et aux internes en soirée**, avant le repas (de 17h30 à 18h30), et après le repas (19h45 à 21h30). Les équipements mis à disposition sont accessibles aux élèves adhérents.

MAISON DES LYCEENS / bulletin
d'adhésion année scolaire **2026/2027** :
cotisation 10 €

Monsieur ou Madame sollicite l'adhésion de l'élève :

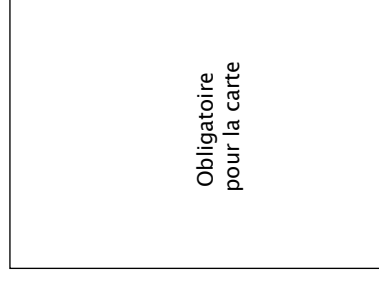
NOM Prénom Classe

☐ chèque à l'ordre de la Maison des Lycéens du LP Coëtlogon (ne pas agraffer le chèque - nom de l'élève au dos)

☐ espèces (à remettre à la vie scolaire sous enveloppe comportant nom et prénom de l'élève + la mention MDL)

signature du responsable

PHOTO pour la carte





Inscription à l'association sportive
AS Année scolaire 2026/2027
Autorisation parentale / coordonnées

Je soussigné : _____

Téléphone en cas d'urgence: _____

Représentant légal de l'enfant _____

élève de la classe de _____ Né(e) le : _____

N° portable élève: _____

(L')AUTORISE:

- 1) à participer à toutes les activités de l'AS ainsi que les sorties sportives UNSS
- 2) à se rendre seul (e) sur les lieux des entraînements et des rencontres lorsque ceux-ci sont rejoignables par le réseau métro/bus de la star.
- 3) les responsables de l'AS à prendre le cas échéant toutes les mesures utiles pour une opération chirurgicale en urgence ou une hospitalisation.
- 4) les enseignants d'EPS à transporter mon enfant dans un véhicule du lycée ou personnel pour se rendre au lieu de pratique.
- 5) " J'ai pris connaissance des garanties proposées par l'assureur de l'association sportive pour la couverture des dommages corporels de mon enfant dans le cadre des activités de l'AS ".

VU ET PRIS CONNAISSANCE,

Signature des parents: A _____, le _____

Joindre la cotisation de 15 euros

(Comprend l'assurance + la licence), valable pour toute l'année et pour toutes les activités
Chèque à l'ordre de l'association sportive du lycée (Ou espèces).

Les activités habituellement pratiquées sont :

MUSCULATION, BASKET, BADMINTON, FUTSAL

mais aussi selon les demandes et possibilités:

boxe, cirque, volleyball...

ainsi que des activités et sorties ponctuelles en découverte:

Journée multisports du sport scolaire, hurling, patinoire, baseball, tennis de table, hockey, acrobranche, bowling, golf, boxe, danse latino zumba, tir à l'arc, escrime, space laser, + tournois entre élèves et personnels, rencontres UNSS.



CALENDRIER RETOUR DOSSIER INSCRIPTION - Année scolaire 2026-2027

2nde BAC PRO - CAP - 3PM - BTS - 1ère PASSERELLE (nouveaux arrivants en 1ère)

Dossier d'inscription à déposer **COMPLET** au Lycée professionnel Coëtlogon selon le planning ci-dessous :

--- > Pour une bonne fluidité du dispositif merci de respecter impérativement l'horaire de convocation de votre filière.

	Mercredi 1er juillet 2026	Jeudi 02 juillet 2026	Vendredi 03 juillet 2026
08H30 / 09H30	METIERS DES TRANSITIONS NUMERIQUE ET ENERGETIQUE	GESTION ADMINISTRATION TRANSPORT LOGISTIQUE	METIERS INDUSTRIES GRAPHIQUES ET COMMUNICATION
9H30 / 10H30			
10H30 / 11H30			
11H30 / 12H30			
12H30 / 13H30		METIERS DE LA RELATION CLIENT CAP EMPLOYE POLYVALENT DE COMMERCE	ASSP CAP ACCOMPAGNEMENT EDUCATIF PETITE ENFANCE
13H30 / 14H30			
14H30 / 15H30			
15H30 / 16H30			
16H30 / 17H30	03-PREPA-METIERS BTS ERPC - ELECTROTECHNIQUE Certificat de spécialisation CYBERSECURITE		
17H30 / 18H30			